

<https://47.snuipp.fr/Pas-de-revalorisation-des-retraites-au-01-01-2025>



Pas de revalorisation des retraites au 01/01/2025

- Société - Les Retraites en question -

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2024

Dernière mise à jour : 3 octobre 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

De privilèges en cadeaux octroyés aux plus fortunés et aux grands groupes, le précédent gouvernement a creusé et caché un déficit budgétaire considérable. Refusant de redonner aux finances publiques les recettes qui manquent cruellement aux services publics, à la Sécurité Sociale, aux investissements indispensables pour la transition écologique (...), il s'attaque au monde du travail. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que le gouvernement Macron-Barnier affiche son orientation anti-sociale et aggrave l'injustice sociale.

Les retraité-es, qui ont contribué pendant leur activité au développement de la société et ont de ce fait acquis des droits, redeviennent une cible privilégiée.

Le nouveau Président du Conseil d'Orientation des Retraites, Gilbert Cette, imposé en remplacement du précédent jugé trop indépendant du gouvernement, ose même les déclarer « inutiles » (sic). Il faut rappeler qu'il s'est également prononcé contre le coup de pouce au SMIC et pour la réforme des retraites.

La revalorisation des pensions de base du privé ainsi que celles des fonctionnaires est reportée du 1er janvier 2025 au 1er juillet.

Cette mesure de report de l'indexation des pensions sur l'inflation (règle fixée par le Code de la Sécurité Sociale) devra être entérinée dans le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS) que le Parlement va examiner bientôt.

Pour avoir été déjà abondamment utilisée, la ficelle est bien connue : décaler la remise à niveau de plusieurs mois. A chaque fois, le décalage est opéré sans rattrapage sur les mois entre l'ancienne et la nouvelle date. Cette fois, l'économie réalisée sur le dos des retraité-es s'élèverait à 3, 7 milliards.

Pour tenter de convaincre, Matignon et Bercy s'autorisent même à annoncer que le gouvernement se refuse à décider un gel pur et simple réclamé par la droite et les partis soutenant le Président !

Et l'extrême-droite se tait.

Les retraité-s vont subir la double peine.

En effet, l'indexation est calculée sur la moyenne de la hausse des prix à la consommation hors tabac sur 1 an, constatée deux mois avant la revalorisation. Ainsi la remise à niveau aurait dû être calquée sur l'inflation en octobre 2024. Le mois de référence sera en réalité mai 2025. Or comme l'inflation ralentit, la revalorisation sera donc plus basse, si elle a lieu.

A cela ajoutons que l'inflation « officielle » selon l'INSEE est inférieure à la hausse des prix des produits de première nécessité. Les pensions ne permettent déjà pas de maintenir le niveau de vie des retraité-es face à aux dépenses contraintes d'énergie, d'alimentation et de frais de santé, dont les complémentaires.

Le président du COR, macroniste de la première heure, justifie ouvertement la

mesure :

Pour lui, les retraité·es qui, en général, ne paient pas de loyer, ont un niveau de vie équivalent aux actifs sans travailler. Les discours d'oppositions intergénérationnelles vont accompagner l'offensive.

La FSU se battra pour obtenir la revalorisation des salaires et des pensions. Avec le groupe des 9, elle organisera la mobilisation des retraité·es partout en France.